

Direction de l'Attractivité et de l'Emploi

2019 DAE 288 Subventions (77.000 euros) avec huit structures du réemploi textile et de la mode responsable.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Les impacts de l'industrie textile, extrêmement polluante et créatrice d'inégalités sociales, sont aujourd'hui largement connus et dénoncés. La *fast fashion*, qui s'est développée dans les années 2000, repose sur l'exploitation d'une main d'œuvre très peu chère dans des conditions ne répondant pas aux standards de l'Organisation Internationale du Travail. Malgré l'inflation, nos vêtements coûtent ainsi en moyenne 15% moins cher aujourd'hui qu'au début des années 2000. Au-delà des problèmes sociaux qu'elle pose, l'industrie textile mondiale est aussi la deuxième industrie la plus polluante au monde : 20 % de la pollution mondiale des eaux est attribuée aux procédés de teintures textile, 16% des pesticides utilisés dans le monde le sont pour la culture du coton, 60% des micro-plastiques que l'on retrouve dans les mers et océans sont issus du lavage des vêtements synthétiques. L'offre de l'industrie du prêt-à-porter de vêtement de mauvaise qualité et à bas coût a poussé à la surconsommation et à la production de déchets : un·e Français·e achète en moyenne 30 kg de textile par an (c'est 60% de plus qu'il y a 15 ans), et en jette 12 kg.

Des initiatives et projets en faveur de produits textiles responsables, au moindre impact sur l'environnement et éthiques, sont aujourd'hui de plus en plus nombreux à se développer. Paris, engagée au quotidien pour une ville durable et solidaire et par ailleurs une des capitales mondiales de la mode, souhaite continuer à les encourager.

C'est dans ce contexte que la présente délibération propose de soutenir les huit projets ci-dessous.

L'association Paris Good Fashion (11e), a pour objectif de faire de Paris la capitale d'une mode plus responsable. Créée en janvier 2019, elle fédère une trentaine d'acteurs : des entreprises et des groupes (Chanel, LVMH, Les Galeries Lafayette..), des organismes professionnels (Fédération Couture, Fédération Prêt-à-Porter, Institut Français de la Mode...), des jeunes marques, ainsi que des ONG et des organismes écoresponsables (Fondation Ellen MacArthur). L'association porte notamment l'animation de plusieurs groupes de travail dont l'objectif est d'aboutir à la mise en œuvre d'actions concrètes sur le territoire, sur des thématiques telles que : l'amélioration des pratiques durant les événements des « Fashion Weeks » et les salons professionnels, l'aide au développement de bonnes pratiques chez les jeunes marques ou encore

la relance de la laine « Made in France ». L'association a également vocation à organiser des évènements et à mener des actions de communication à destination du grand public et des professionnels du secteur. Je vous propose d'attribuer à Paris Good Fashion une subvention de fonctionnement de 15.000 euros, au titre de l'exercice 2019.

L'association Universal Love (20e) a été créée en 1995 pour promouvoir les créations d'artisans et artistes s'inscrivant dans une démarche de développement durable à travers différentes manifestations (salons, expositions et évènements) et sur les sites internet et catalogues réalisés par l'association. Elle souhaite notamment organiser aux Canaux, Maison des Économies Solidaires et Innovantes, trois conférences sur l'économie circulaire.

Je vous propose d'attribuer à Universal une subvention de fonctionnement de 10.000 euros, au titre de l'exercice 2019.

L'association Ticket for Change (2e) porte depuis six ans le programme « Parcours Entrepreneurs », dont l'objectif est d'accompagner, sur une durée de six mois, 50 entrepreneurs qui portent une idée innovante pour résoudre un projet de société. Le programme permet l'accès à des formations en présentiel et à des outils en ligne pour travailler son projet, l'accès à une communauté d'experts et d'acteurs engagés pour créer des synergies, ainsi que la participation à des séminaires d'accompagnement. Depuis 2014, 250 entrepreneurs ont été accompagnés par ce programme, dont 210 sont passés à l'action. En 2019, Ticket for Change souhaite en particulier mettre l'accent sur l'accompagnement d'entrepreneurs sociaux qui portent des projets dans le domaine de la mode éthique et circulaire à Paris.

Je vous propose d'attribuer à Ticket For Change une subvention de fonctionnement de 5.000 euros, au titre de l'exercice 2019.

L'association des professionnels de la mode de la Goutte d'or et du design (18e), créée en 2011, met en réseau des personnes physiques ou morales, travaillant ou souhaitant travailler pour la filière textile-mode-design à la Goutte d'or, afin de leur permettre de mutualiser des outils et services et d'accroître leurs activités. Le développement d'interactions entre des acteurs situés sur un même territoire et dans les mêmes domaines d'activité a pour objectif de démultiplier la visibilité de ce territoire, et donc son attractivité. L'association a initié la création de la coopérative « la Fabrique de la Goutte d'or » dotée d'un atelier mutualisé, elle continue par ailleurs d'apporter un soutien à ses adhérents dont les projets sont les moins avancés afin d'aider à développer l'emploi dans ce quartier prioritaire. L'association rassemble déjà une quarantaine d'adhérents et le quartier compte encore plusieurs dizaine d'ateliers de couture (environ 150 couturiers) dont certains sont susceptibles de rejoindre l'association et la coopérative, permettant ainsi de formaliser l'activité de nombreux professionnels qui se trouvent aujourd'hui souvent dans des situations précaires. Outre le soutien au développement de la coopérative, l'association projette de développer un label « madeingouttedor », véritable marque collective permettant de valoriser les productions du quartier en direction du client final.

Je vous propose d'attribuer à cette association une subvention de fonctionnement de 16.000 euros, au titre de l'exercice 2019. Cette aide vient s'ajouter aux subventions suivantes, précédemment accordées à cette association pour soutenir son développement : 10.000 euros au titre de l'aide l'emploi (2019 DAE 62 et 2019 DAE 157), 15.000 euros au titre de la politique de la Ville (2019 DDCT 28) et 14.000 euros au titre du soutien au développement des métiers d'art parisiens (2019 DAE 200).

La Belle Empreinte (15e) est une jeune entreprise de l'économie sociale et solidaire, qui a été incubée dans le programme "Les Audacieuses" de la Ruche, et qui développe un service à destination des marques

pour les aider à faire des diagnostics sur les modes de production de leurs produits. Elle les accompagne à progresser dans leurs pratiques et à communiquer ces informations de manière claire et transparente aux consommateurs. Afin de permettre une prise de conscience des Parisien.ne.s sur les enjeux de la mode responsable, La Belle Empreinte souhaite organiser un jeu concours pendant le mois de l'ESS (novembre), où les participants seront invités à répondre à des questions sur les impacts de nos modes de consommation, avec des lots à gagner proposés par des marques éthiques. L'objectif est de faire connaître ces marques et La Belle Empreinte, et de toucher un maximum de personnes non sensibilisées grâce à des partenariats, pour la diffusion du jeu, avec des bailleurs sociaux, des universités, des agences bancaires. L'objectif est qu'au moins 10.000 Parisien.ne.s participent au jeu.

Je vous propose d'attribuer à La Belle Empreinte une subvention de fonctionnement de 7.000 euros, au titre de l'exercice 2019.

L'association Emmaüs Défi (19e) a développé au sein de sa ressourcerie du 19^{ème} arrondissement l'activité des « ReCréateurs » ; il s'agit d'ateliers de couture et de menuiserie où les productions sont réalisées à partir de matières récupérées. Environ 50 pièces sont créées dans ces ateliers par mois, qui sont ensuite vendues à des particuliers ou à des entreprises. Au-delà de l'intérêt en matière d'évitement de déchets, cette activité permet également l'insertion professionnelle de personnes en grande précarité. L'association souhaite renforcer la communication sur les ReCréateurs, en créant une véritable identité pour la marque, et en organisant des ateliers pour les clients.

Je vous propose d'attribuer à Emmaüs Défi une subvention de fonctionnement de 7.000 euros, au titre de l'exercice 2019.

L'association Emmaüs Alternatives (93) a initié en 2017 le projet des Résilientes, qui consiste en un studio de création et de design qui utilise des matériaux de réemploi et favorise la remobilisation et la formation de salariés en insertion. Le studio est installé dans les locaux de la ressourcerie l'Alternative (2e).

Je vous propose d'attribuer à Emmaüs Alternatives une subvention de fonctionnement de 7.000 euros, au titre de l'exercice 2019.

L'association Un Regard pour Toi (12e), créée en 2014, proposait jusqu'à présent aux personnes en situation de handicap visuel un accompagnement individualisé autour de cinq activités : des séances shopping individuelles avec des bénévoles formés à l'accompagnement des personnes déficientes visuelles, des séances de tri de vêtements à domicile, des ateliers « posture » pour aider les déficients visuels à se détendre et être mieux dans leur corps malgré le handicap, des séances « déco » pour redynamiser l'intérieur des personnes déficientes visuelles et un service de marquage des vêtements avec les étiquettes en braille ou électroniques, pour autonomiser les personnes dans la gestion quotidienne de leur garde-robe. En 2019, l'association a souhaité poursuivre son développement et diversifier l'offre de services qu'elle propose à ses bénéficiaires en ouvrant un magasin de vêtements de seconde main, dans lequel un personnel qualifié offre à des clients, déficients visuels ou non, des conseils pour bien se vêtir, et propose un service de retouche et d'étiquetage pour les clients non ou mal voyants. L'association a ouvert cette boutique au 36 rue de l'Ouest (14e) dans un local du bailleur social Elogie-SIEMP en juin 2019. Elle a investi 12.500 euros pour aménager ce local.

Considérant l'intérêt que présente ce dispositif pour la Ville de Paris, je vous propose d'attribuer à l'association Un Regard pour Toi une subvention d'investissement, issue du Budget Participatif « Tous récup' », d'un montant de 10.000 euros au titre de l'exercice 2019.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris